

1. L'Initiation chrétienne, un processus synodal

On peut lire dans le document final du synode :

24. Il n'est pas possible de comprendre pleinement le baptême hors de l'initiation chrétienne, c'est-à-dire de l'itinéraire par lequel le Seigneur, à travers le ministère de l'Église et le don de l'Esprit, nous introduit dans la foi pascalle et nous insère dans la communion trinitaire et ecclésiale.

Cet itinéraire connaît une grande variété de formes en fonction de l'âge auquel il est entrepris, des différents accents propres aux traditions orientales et occidentales, et des spécificités de chaque Église locale.

L'initiation met en contact avec une grande variété de vocations et de ministères ecclésiaux. En eux s'exprime le visage miséricordieux d'une Église qui apprend à ses enfants à marcher en marchant avec eux. Elle les écoute et, tout en répondant à leurs doutes et à leurs questions, elle s'enrichit de la nouveauté que chacun porte en soi, du fait de son histoire et de sa culture.

Dans l'exercice de cette action pastorale, la communauté chrétienne expérimente, souvent sans en être pleinement consciente, la première forme de synodalité.

Le Rituel d'Initiation chrétienne des adultes (RICA) propose ainsi un processus synodal d'écoute, d'accompagnement et de discernement :

- Une Église qui écoute et apprend à marcher à ceux qui demandent à être baptisés, c'est-à-dire les initie à la vie chrétienne en les accompagnant et en marchant avec eux, en particulier en vivant avec eux le carême et le temps pascal.
- La mise en œuvre du discernement ecclésial à chaque étape de l'itinéraire, en contemplant ce que l'Esprit fait dans les personnes.
- Un processus qui requiert la participation de tout le peuple de Dieu, dans la distinction des divers ministères et vocations, avec une articulation « tous, quelques-uns, un seul » :
 - Tous : Le peuple de Dieu, ie. tous les fidèles, (dès le pré catéchuménat : familles, groupes de chrétiens, etc.), représentés par les parrain-marraine délégués par la communauté.
 - Quelques-uns : les prêtres (accompagnement pastoral et célébration des sacrements), les diacres (*prêts à apporter leur aide, répartis de telle sorte que l'initiation chrétienne puisse avoir lieu partout où les nécessités pastorales l'exigent*), les catéchistes.
 - Un seul : l'évêque, responsable de l'initiation chrétienne des adultes.

On voit cette articulation et ce discernement particulièrement signifié lors de la célébration de l'Appel décisif avec les différents dialogues :

- L'évêque rappelle le discernement préalable des responsables paroissiaux (Prêtres, responsables paroissiaux et diocésains),

- On procède à l'appel des candidats par leur nom, qui répondent par un signe ou la parole « me voici ».
- L'évêque demande le témoignage des parrains-marraines (délégués par la communauté),
- Il interroge la volonté des candidats de recevoir les sacrements et ceux-ci répondent par la parole et le geste de l'inscription du nom.
- L'évêque déclare l'admission des candidats aux sacrements de l'initiation dans la nuit de Pâques.

2. Témoignages de mise en œuvre des trois formes de synodalité dans le catéchuménat

Le document final (n°30) dit que « *la synodalité désigne trois aspects distincts de la vie de l'Église :*

*a) en premier lieu, il s'agit du « style particulier qui détermine la vie et la mission de l'Église dont il exprime la nature comme **le fait de cheminer ensemble** et de se réunir en assemblée du peuple de Dieu convoquée par le Seigneur Jésus dans la force du Saint-Esprit pour annoncer l'Évangile. La synodalité doit s'exprimer dans la façon ordinaire de vivre et d'œuvrer de l'Église. Ce modus vivendi et operandi se réalise à travers l'écoute communautaire de la Parole et la célébration de l'Eucharistie, la fraternité de la communion et la responsabilité partagée, et **la participation de tout le peuple de Dieu, à ses différents niveaux et dans la distinction des divers ministères et rôles, à la vie et à la mission de l'Église** » .*

*- « la synodalité désigne, en outre, **les structures et les processus ecclésiaux dans lesquels la nature synodale de l'Église s'exprime au niveau institutionnel**, de manière analogue, aux différents niveaux de sa réalisation : local, régional, universel. Ces structures et processus sont au service du discernement revêtu d'autorité de l'Église, appelée à indiquer, en écoutant l'Esprit, quelle est la direction à suivre » .*

*- « **la réalisation ponctuelle des événements synodaux** auxquels l'Église est convoquée par l'autorité compétente et selon des procédures spécifiques déterminées pour exercer un discernement sur son chemin et sur des questions particulières, et pour prendre des décisions et des orientations dans le but d'accomplir sa mission évangélisatrice »*

Voici trois exemples de la mise en œuvre de ces aspects de la synodalité en lien avec le catéchuménat des adultes.

a) Participation de tout le peuple de Dieu

Le n°24 du DF évoque ce premier aspect de la synodalité, dont le RICA décrit une mise en œuvre. Cependant dans un certain nombre de paroisse, l'accompagnement des catéchumènes est confié à une équipe restreinte, et l'intégration des nouveaux baptisés en devient plus complexe.

L'exemple ci-dessous décrit une expérience qui a impliqué plus largement la communauté, à partir d'une question posée par un couple de catéchumènes :

Ce couple demandait en effet ensemble le baptême, il s'agissait même d'une démarche familiale, les deux parents et leurs deux filles (8-10 ans). Les parents étaient accompagnés ensemble par un couple, les filles par leur équipe de catéchèse. Le chemin se vivait bien.

Lors de la période de l'avent, avant le baptême prévu à Pâques suivant, les parents ont exprimé le désir de vivre l'avent en chrétiens, mais demandaient comment faire. Les accompagnateurs ont réalisé qu'ils n'avaient pas abordé cet aspect très concret de la vie chrétienne vécue en famille, ni d'ailleurs du mariage sacramentel. Les catéchumènes, mariés

civilement et donc valablement pour l'Eglise, cerraient en effet leur mariage « élevé à la dignité de sacrement » du fait de leur baptême et recevraient donc la bénédiction nuptiale selon ce que prévoit le rituel du mariage (annexe IX) : il fallait donc aborder ces points lors de la préparation !

Les accompagnateurs ont alors eu un réflexe « synodal » : ils ont fait le choix de ne pas rester seuls pour cet accompagnement spécifique et ont eu l'idée d'appeler d'autres couples et familles, témoins du sacrement de mariage et d'une vie familiale chrétienne. Ils ont fait signe à quatre couples de la paroisse, du même âge que les catéchumènes ; chaque couple a invité les catéchumènes pour un repas et un partage/témoignage sur la manière dont se vivait la foi dans leur famille . Des amitiés se sont créées, les quatre couples se sont intéressés au cheminement. Tous étaient présents lors de la bénédiction nuptiale pendant le temps pascal. Ils ont été comme des témoins, qui ont ensuite entouré cette famille de leur amitié.

b) Structures et processus au service du discernement

Un exemple de participation des différents conseils diocésains et paroissiaux, pour un discernement sur l'intégration des néophytes dans une paroisse du diocèse.

La question de l'intégration des néophytes était travaillée en conseil Episcopal. Un des vicaires épiscopaux, membre du conseil épiscopal, était sensible au catéchuménat déjà bien pros en charge par une équipe au sein de la paroisse dont il était curé. A la suite de la réflexion en conseil épiscopal, il s'est posé la question de l'intégration des nouveaux baptisés des années précédentes de la communauté.

Il en a donc parlé en EAP, à partir d'une question qui inversait la problématique : Ce n'était pas « les nouveaux baptisés sont-ils toujours présents dans la communauté ? », mais « Vous souvenez-vous des noms des baptisés des trois dernières années ? ».

La réponse des membres de EAP a été unanimement « non », et tous ont ainsi pris conscience que la communauté chrétienne ne remplissait pas sa mission envers les néophytes.

La question a ensuite été portée au conseil paroissial. Après un temps de réflexion et de discernement, il a été décidé la mise en œuvre du processus suivant :

- identifier les équipes paroissiales dans lesquels les nouveaux baptisés trouveraient leur place, c'est-à-dire pas seulement un service à rendre, mais une vie fraternelle et de prière ;
- identifier et nommer dans ces équipes des personnes responsables de l'accueil de nouveaux baptisés, des tuteurs ;
- présentation des équipes tout au long du parcours catéchuménal, permettant aux catéchumènes de se projeter dans l'une ou l'autre selon leur situation, leurs charismes, etc..
- Invitation après le baptême par les tuteurs.

c) Evénements synodaux auxquels l'Eglise est convoquée par l'autorité compétente

On constate dans l'histoire que l'initiation chrétienne a été une question débattue en Concile.

- Concile de Jérusalem :

A partir de la question de l'initiation chrétienne des païens, discerner ce que fait l'Esprit : fallait-il qu'ils deviennent juifs pour devenir chrétiens ? La culture juive, en particulier les prescriptions concernant la circoncision et les règles de pureté, étaient-ils nécessaires à la foi chrétienne ? L'écoute des témoignages de Pierre et Paul a permis un discernement et une décision qui engageait fortement l'Eglise !

- Concile Vatican II :

A partir d'une problématique émergeant à la fois dans les pays de mission (Cal Lavigerie et Pères blancs) et en France (conversions autour de la 2^{nde} guerre mondiale) : on ne peut pas continuer à baptiser les adultes comme des enfants ! Le travail sur la réforme liturgique a permis aux pères conciliaires de discerner et de proposer le rétablissement d'un catéchuménat par étapes (Cf. AG

- Aujourd'hui le concile de la province de Paris

Devant l'afflux de catéchumènes, en particulier des jeunes, les évêques d'Ile de France ont convoqué un concile provincial autour du thème « *catéchumènes et néophytes, de nouvelles perspectives pour la vie de notre Église dans nos diocèses* » et de trois verbes : *Accueillir, accompagner, transformer*. Le concile démarre en janvier avec une étape de consultation large, y compris des catéchumènes et des néophytes. La phase de réflexion et de discernement s'étendra ensuite de la Trinité 2026 jusqu'à l'été 2027.